

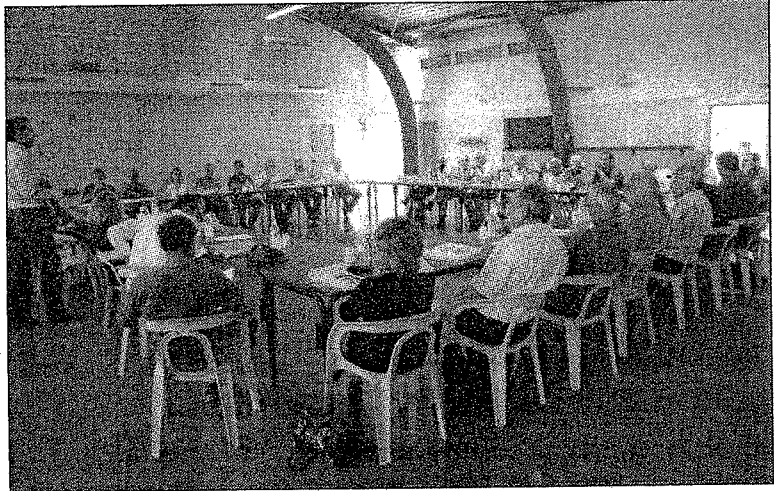
I ORNAISONS - 3 JUIL. 2010

Une réunion pour découvrir le Plan communal de sauvegarde

Le Plan communal de sauvegarde, document officiel destiné à prévenir et éviter les drames humains et matériels liés aux événements exceptionnels, a été présenté aux élus ornaisonnais mais aussi à ceux de douze autres communes voisines concernées par un même risque potentiel d'inondation.

L'actualité a malheureusement donné à cette réunion de travail un caractère très particulier puisque le département du Var vient d'être le théâtre de crues dont les conséquences resteront à jamais dans les mémoires, et qui ne manquent pas de rappeler les sinistres événements locaux de 1999.

Les élus présents à la salle polyvalente ont écouté d'une oreille très attentive le rapport présenté conjointement par les représentants du Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières, dont un des techniciens l'ornaisonnais Bastien Sévénier participe activement à l'élaboration de ce lourd document, et par les trois cabinets d'étude mandatés, la SO-GREAH, REHA et MARSH. Plusieurs éléments écrits, devant à terme représenter le PCS d'Ornaisons, furent donc exposés comme modèles aux participants, dont un livret de synthèse, auquel la population aura accès ultérieurement, un rapport d'élaboration qui reprend les conclusions du dia-



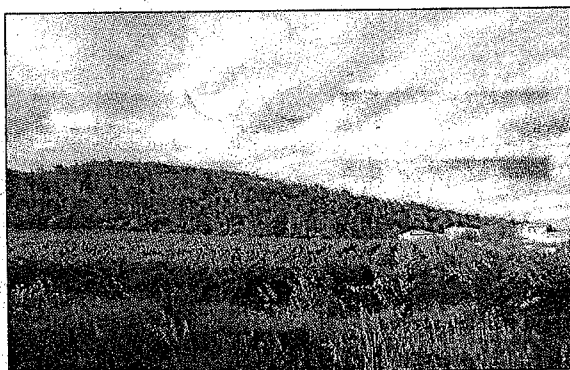
Des élus très attentifs et concernés.

gnostic établi pendant les dix-huit mois d'enquête préliminaires, des fiches d'action précisant le rôle de chaque responsable en cas de crise ainsi que divers documents pratiques sensés favoriser l'efficacité des décisions à prendre.

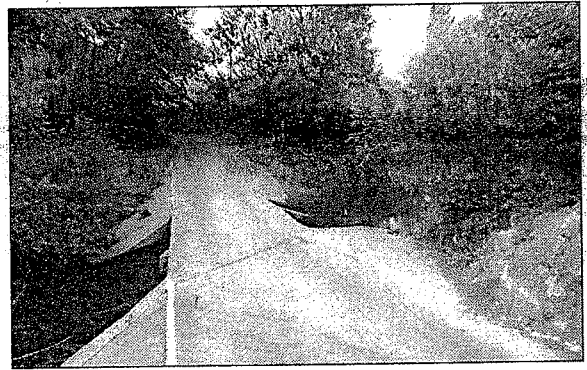
Le PCS se veut donc un outil exhaustif permettant d'intervenir avant, pendant et après des événements exceptionnels tels les inondations, les feux de forêt ou encore des accidents impliquant des véhicules transportant des matières dangereuses. Après la présentation de ces éléments théoriques, les élus rappelaient combien il était délicat, dans l'urgence de situations exceptionnelles, d'appliquer à la lettre des protocoles préétablis. "pourquoi les marqueurs de cru, récla-

més depuis 10 ans, ne sont-ils toujours pas mis en place ?", demandait un élu. Ils sont en cours d'installation selon un responsable du SMAR.

C'est le lieutenant colonel Bernard qui prenait ensuite la parole pour présenter ce que sera la prochaine étape de l'élaboration du PCS local avec une phase de formation sera élaborée des élus et des agents territoriaux avant qu'une simulation, très proche de la réalité, ne permette à tous de se confronter à une situation exceptionnelle. C'est donc avant la fin de l'année 2010 que le document final du PCS local sera finalisé et qu'élus et employés communaux, dans le cadre de leurs missions au service des populations, recevront une formation.



Le massif du Pech, exposé aux feux de forêt.



Le gué de l'Aussou est un indicateur en cas de crue.